PORT AUTONOME
DE COTONOU

DIRECTION DES MARCHES PUBLICS

ACCORD CADRE POUR L'ASSISTANCE POUR LES ETUDES TECHNIQUES, L'ELABORATION DES CAHIERS DE CHARGES, LE CONTROLE ET LA SURVEILLANCE AU PROFIT DU PAC.

REFERENCE DU MARCHE : PI_DT_76592

Procès-verbal de jugement des propositions techniques revu N°2 du 22 janvier 2025

Source de financement : Budget Autonome

Gestion : 2024

Imputation budgétaire : 626100

Date de lancement : le vendredi 11 octobre 2024

Date limite de soumission des propositions : le jeudi 07 novembre 2024

Date du présent Procès-verbal revu: le mercredi 22 janvier 2025.

Janvier 2025

PROCES–VERBAL DE JUGEMENT DES PROPOSITIONS TECHNIQUES REVU

Objet : Demande de propositions n° PI_ DT_ 76592 du 11 Octobre 2024 relative à l'accord cadre pour l'assistance pour les études techniques, l'élaboration des cahiers de charges, le contrôle et la surveillance au profit du PAC.

Méthode de sélection : Sélection Fondée sur la Qualité et sur le Coût (SFQC)

L'an deux mil vingt-cinq et le mercredi 22 janvier à 16 heures 30 mn, dans la salle de dépouillement de la Direction des Marchés Publics du Port Autonome de Cotonou, la Commission d'Ouverture et d'Evaluation des propositions s'est à nouveau réunie à la suite de l'avis de l'organe de contrôle sur les résultats d'évaluation afin de procéder au jugement des propositions techniques reçues dans le cadre de la Demande de Propositions citée en objet.

Ont pris part à cette séance les personnes ci-après :

- **Présidente :** Abégnonhou Fummilayo Cynthia Claude AVOCETIEN, C/DPMP ;
- **Rapporteur :** J. A. Ulrich AHITOBI, Spécialiste des marchés publics ;
- **Membre :**

Administration	Nom et Prénom (s)	Qualité	Observations
DT	Sévérin TOSSOU	Cadre/SGC	**avec voix délibérative**

Au terme de l'évaluation de la proposition technique, la note obtenue par le soumissionnaire est résumée dans le tableau ci-dessus :

N°	Soumissionnaires	Score technique Obtenu	Score requis	Décision
2	**BELMAG/NIMADEN EXPERTISE/INNOV**	97	70	Qualifié

Du tableau ci-dessus et au regard des exigences de la Demande de Propositions (DP) d'obtenir au moins une note technique de soixante-dix (70) points pour passer à la phase d'ouverture des

propositions financières, la commission d'évaluation des offres retient le **GROUPEMENT BELMAG/NIMADEN EXPERTISE/INNOV** pour la phase financière.

Lot unique	**Intitulé : Accord cadre pour l'assistance pour les études techniques, l'élaboration des cahiers de charges, le contrôle et la surveillance au profit du PAC.**
Procédures	
Mode de passation	**Demande de Propositions (DP)**
Mode de sélection	Sélection Fondée sur la Qualité et sur le Coût (SFQC)
Justification	**(si requise)**
Référence de l'autorisation de l'organe de contrôle	**(si requise)**
Soumissionnaires (Candidats retenus sur la liste restreinte ayant déposé un pli)	
- **GROUPEMENT ANTEA BENIN/SELLHORN & ANTEA BELGIUM ;** - **Groupement DIC-BTP & BRLi ;** - **GROUPEMENT OTD INGENIEURS CONSEILS & DIOU BTP ;** - **Groupement CID & HORSE-IC ;** - **Groupement BELMAG SARL / NIMADEN L. / INNOV ENGINEERING-CONSULTING ;** - **Groupement PERS-BTP INGENIEURS CONSEILS & INGETECH ;** - **Groupement RICH'ARC INTER & SATA AFRIQUE.**	
Candidats non retenus pour la phase d'ouverture des propositions financières	
Nom des soumissionnaires	**Motifs**
GROUPEMENT RICH'ARC INTER-SATA AFRIQUE	**NON RECEVABLE** Absence des mentions « ORIGINAL » et « COPIE » sur les propositions techniques
GROUPEMENT OTD INGENIEURS CONSEILS & DIOU BTP	**NON RECEVABLE** Proposition technique : Absence de la raison sociale, de l'adresse du soumissionnaire et de l'objet du marché ; Proposition financière: Absence du nom de la mission et de la mention: « NE PAS OUVRIR EN MEME TEMPS QUE LA PROPOSITION TECHNIQUE »
Groupement PERS-BTP INGENIEURS CONSEILS & INGETECH	**NON RECEVABLE**

	Absence de la mention « A l'attention du directeur des marchés publics du PAC »
Candidats retenus pour la phase des propositions financières	
- **BELMAG/NIMADEN EXPERTISE/INNOV**	

Fait à Cotonou, le 22 janvier 2025

La Présidente

A. F. Cynthia Claude AVOCETIEN
C/DPMP

Rapporteur

J. A. Ulrich AHITOBI
SMP/DMP

Membre

En congé

Sévérin TOSSOU
Chef projet/SGC

Validé par le DMP sur la base du contenu du PV de jugement des propositions techniques revu

Félix Dieudonné ADAHE VIGBE-
DMP/PAC